

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

**EXIGEZ LA QUITTANCE SÉCURISÉE POUR PLUS DE TRANSPARENCE DANS LA COLLECTE MANUELLE DES RECETTES DE L'ÉTAT**

**OTR**

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg



**FORFAIT ADSL**

**DÉCOUVERTE**

Internet à partir de :

**15 000 F/TTC**

Pour un volume de **5 Go**  
valable pendant 30 jours

**En plus, vous téléphonez à petit prix!**

- Jusqu'à **36 F** la minute en heures pleines
- Jusqu'à **36 F** les 2 minutes en heures creuses

Tarifs téléphoniques valables en intra réseau.



# LE LIBÉRAL

*Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion*

N° 0261 du Mercredi 10 Août 2016 - 250 F CFA / Etranger 1€

## Editorial

### Des reformes conformes à nos réalités

Il n'existe pas dans l'absolu de bons et ou de mauvais modèles de développement. Tout dépend des circonstances, du temps et des lieux. Les théoriciens élaborent parfois des constructions de l'esprit qui brillent de tous les feux sur le papier mais se révèlent inopérantes à l'épreuve des faits. Du présidentielisme au parlementarisme ou parfois leur jumelage, le monde a toujours usé de tous les régimes pour garantir la liberté et conjurer la misère, la pauvreté et bien d'autres sorts funestes. La conclusion qui vaille après tant de détours, c'est qu'il appartient à chaque peuple d'inventer son propre modèle. Mais comme il ne faut pas à chaque fois s'échiner à réinventer la roue, il est bien de s'inspirer des recettes qui ont fait flores et aussi des échecs qui ont toujours du bon puisqu'ils laissent toujours des leçons sur le tapis dont on a su se relever. En s'inspirant des autres il est aussi important de mettre du sien, nos réalités n'étant toujours pas celles des autres. A chaque fois qu'on se relèvera après une chute il faut prendre du temps pour réfléchir avant de marquer de nouveaux pas. Le Togo est aujourd'hui à la quatrième République. Pour aller à une cinquième, il faudra donner du temps à la réflexion et éviter surtout la précipitation... ■

La Rédaction



## Visite d'Etat en Israël

# Faure Gnassingbé pourrait s'entretenir ce mercredi avec Reuven Rivlin président de l'Etat d'Israël

P 3

## Proposition de loi Une démarche arrogante de l'ANC-ADDI

P 3

## L'histoire de l'opposition togolaise comparable au mythe de Sisyphe selon Agbeyomé Kodjo

P 5

## Implication de la jeunesse sur la chose politique Le programme PYPA s'y atèle



Plus d'engagement et de leadership de la jeunesse togolaise en politique, telle est la mission du programme PYPA (Program of Young Politician in Africa) qui a lancé ses activités au Togo la semaine dernière par une sortie médiatique. La capitale information de cette rencontre avec la presse est un séminaire de formation que la cellule togolaise du programme organise le 5 et 6 septembre prochains. Placé sous le thème « sensibilisation-formation des jeunes à l'engagement politique », ce séminaire tout comme le programme PYPA a pour but d'accroître la participation et l'influence des jeunes en politique et en société dans le sens de la consolidation de la démocratie et des droits humains. Il veut préparer les jeunes à jouer un rôle de leaders au service de la démocratie et de la bonne gouvernance.

« Ce projet est inspiré du fait que l'on remarque une démotivation des jeunes par rapport à la chose politique dû à la discrimination dont ils font

l'objet mais aussi à la mauvaise image qu'ils ont de la politique. Nous espérons vivement que ce projet permettra aux jeunes de s'engager en politique désormais par conviction et sur des bases idéologiques, gage d'un engagement durable. », a déclaré Felix Bahoutou, coordonnateur du bureau exécutif PYPA Togo.

Mis en place depuis 2012 par la fondation internationale du Parti du Centre Suédois en partenariat avec l'institut Général Tiémoko Marc Garango pour la gouvernance et le développement basée au Burkina Faso, PYPA est un programme novateur pour le renforcement de capacités des jeunes leaders en Afrique. Initié déjà dans plusieurs pays du continent notamment en Afrique de l'ouest, le programme connaît la participation de 13 jeunes Togolais issus de 6 partis politiques notamment l'UNIR, l'ANC, l'UFC, le CAR, l'ADDI et le MCD.■

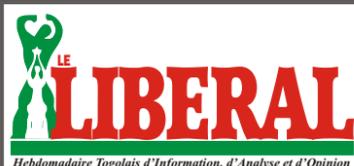
*Démocrate*

## Affaire AXXend Alberto Olympio dans la nasse l'homme d'affaire pourrait comparaître le 17 août

La semaine dernière une série d'articles dans certains journaux ont fait cas d'une manipulation de la justice en défaveur d'Alberto Olympio dans la fameuse affaire AXXend. La plupart des articles visiblement sortis du laboratoire d'Alberto Olympio, tendaient à présenter à l'opinion, un règlement de compte qualifié d'acharnement judiciaire contre un homme politique en l'occurrence le président du parti des togolais. Les différents articles qui citent à tour de bras Me Celestin AGBOGAN l'avocat de Alberto Olympio disent ne pas comprendre pourquoi la fameuse affaire AXXend connaît un rebondissement alors qu'après plusieurs comparutions, un non-lieu avait été pris par le 5e substitut le 11 janvier dernier. Le conseil de l'homme d'affaire converti en homme politique à la veille de la présidentielle de 2015 parle de manipulation insidieuse dans le dossier. Tout compte fait, Alberto Olympio qui croyait l'affaire classée est convoqué le 17 août prochain pour son procès au grand dam de son conseil qui à lire entre les lignes suspecte une manipulation dans les coulisses pour des raisons non encore connues. A l'allure ou vont les choses, il n'est pas exclu d'entendre les prochains jours que l'homme d'affaire leader de parti politique est victime d'un règlement de compte politique déguisé en une affaire judiciaire. Et pourtant le dossier n'est pas si vide comme on tente de le faire croire.

En rappel, c'est la société CAURIS Management actionnaire du groupe AXXend qui a porté plainte contre Alberto Olympio, fondateur et président directeur général du groupe. Il est reproché à Alberto Olympio la disposition frauduleuse de 6 milliards de francs cfa et de faux et usage de faux documents.■

*Dick*



Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC  
du 23 décembre 2010

**Directeur de la  
Publication**  
Fabrice P. Dariworé

**Comité de  
Rédaction**  
Schmidt EZA  
Dieudonné ESSOHANAM  
Charles KEYEWA  
P. Fabrice  
Démocrate KOUDAMA

**Correcteur**  
S. Didier

**Infographie**  
Raphaël AHIBLÉ

**Adresse**  
Route de Mission Tové, non loin du  
Petit Séminaire, Agoè  
Tél: +228 90 15 87 53  
+228 22 41 92 91  
13 BP 152 Lomé-TOGO

**Imprimerie**  
La Colombe  
**Tirage**  
2000 exemplaires

## Des agents des eaux et forêts à l'école des procédures judiciaires des délits forestiers

Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières a organisé avec l'appui de la banque mondiale, une session de formation à l'intention d'une cinquantaine d'agents des eaux et forêts sur les procédures judiciaires. Cette session qui a démarré le lundi 08 Août dernier à Kpalimé, ce pour 25 jours s'inscrit dans le cadre du Projet de Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT). La cérémonie d'ouverture de cette rencontre a été présidée par le ministre en charge de ce département André Johnson.

L'intérêt de cet atelier est de renforcer les capacités des acteurs en charge de l'environnement et des ressources forestières, de les amener à être à même de dérouler selon les règles de l'art, les procédures judiciaires, face aux prévenus auteurs des délits

forestiers, ceci, afin de renforcer le contrôle forestier pour une gestion durable des forêts.

Nul ne peut ignorer le rôle que joue la forêt dans le maintien de l'équilibre de l'écosystème. La gestion durable des forêts constitue donc un enjeu majeur à l'échelle planétaire. Elle permet de lutter contre les changements climatiques, la désertification et le maintien de la biodiversité. Sommes toutes, elle contribue à la promotion de l'emploi et à la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Durant 25 jours, les participants vont échanger sur les procédures judiciaires, le droit pénal général, les méthodes et techniques ainsi que les procès-verbaux. Par ailleurs, les participants ainsi outillés parviendront à harmoniser les pratiques avec leurs pairs de la gendarmerie, de la police et des douanes, entre autres et permettre à la justice d'accompagner le département

dans la gestion des délits forestiers qui prennent de nos jours des formes et proportions inquiétantes.

A terme, il est question d'amener l'administration forestière à être capable de dérouler selon les règles de l'art, les procédures judiciaires et éviter que les prévenus auteurs de délits forestiers appréhendés aux prix de sacrifices soient libérés aussitôt après le déferlement pour cause de vice de procédure.

Le ministre André Johnson en ouvrant cet atelier a souligné qu'il est nécessaire à travers cette rencontre de « fixer les esprits sur les différents aspects que traite la législation forestière afin d'assurer une application effective ». Car a-t-il poursuivi « le code forestier donne le pouvoir aux agents des eaux et forêts de rechercher les infractions, de conduire des investigations, d'interpeller les prévenus

auteurs de délits, de perquisitionner, de faire des visites domiciliaires, d'opérer les saisies, de mettre les présumés auteurs de délits en garde à vue et de saisir le juge ».

Le représentant de la Banque Mondiale, Dr Koffi Hounkpé a souligné que son institution continuera d'accompagner les efforts du gouvernement en matière de gestion durable des ressources forestières et l'atteinte de l'objectif que le pays s'est fixé d'avoir d'ici 2050, 30% du territoire couvert de forêt.

Le préfet de Kloto, M. Koku Bertin Assan a à cette occasion souligné que cette rencontre de formation est essentielle pour promouvoir davantage la gestion durable des ressources naturelles face aux multiples effets néfastes des pressions anthropiques et des changements climatiques que subit l'environnement.■

*Alain Tchédre*

## Visite d'Etat en Israël Faure Gnassingbé pourrait s'entretenir ce mercredi avec Reuven Rivlin président de l'Etat d'Israël

Le chef de l'Etat togolais poursuit sa visite de travail et d'amitié dans l'Etat hébreu. Sauf changement de programme, Faure Gnassingbé devrait multiplier plusieurs rencontres de haut niveau ce mercredi 10 août. Il s'agira d'abord du ministère des affaires étrangères et ensuite d'un entretien avec Reuven Rivlin le président de l'Etat d'Israël et probablement du Premier Ministre Benyamin Netanyahou. Des rencontres et entretiens prévues à Jérusalem.

Hier mardi deuxième jour de la visite, le Président de la République togolaise s'est rendu dans la matinée au port de HAIFA à 100 km au nord de Tel Aviv. C'est le deuxième port du pays après celui de Ashdod. C'est un important maillon de l'économie israélienne. Toujours mardi la délégation togolaise a visité dans l'après-midi la société CYBERGIM, un centre spécialisé dans la lutte contre la criminalité.

C'est depuis le 7 août que le Président de la République



©Photo Louis Vincent

Togolaise effectue une visite officielle en Israël. Accompagné d'une forte délégation ministérielle togolaise ainsi que des hommes d'affaires, cette visite qui est la deuxième en quatre ans, vient renforcer la coopération entre deux pays amis et frères.

Au menu des discussions, des sujets comme l'agriculture, la sécurité, les énergies renouvelables ou encore la santé. De leurs côtés, la délégation et les hommes d'affaires n'ont pas manqué d'actualiser leur carnet d'adresse ainsi que le

renouvellement des accords économiques ou de partenariats.

A son arrivée, le Chef de l'Etat Togolais a eu droit à une visite guidée au Nord du pays. Sur le plateau du Golan, le Président togolais a été édifié sur la situation de crise côté Syrien, une frontière où s'affrontent plusieurs factions. Au cours de cette visite guidée par les officiers de l'armée Israélienne, Faure Gnassingbé a été à Safed, une ville située à 30 km des frontières Syriennes où se trouve l'hôpital pour traiter les blessés de guerre.

Il faut dire que le Togo et l'Israël entretiennent depuis toujours de très bonnes relations de partenariat dans divers domaines notamment la formation et le secteur agricole avec la maîtrise de l'eau, la gestion des coopératives plus particulièrement à l'endroit des femmes et des jeunes.

Le Togo et l'Israël c'est aussi des relations sur le plan politique. Le Togo a toujours soutenu une

légitime à la sécurité. Le soutien du Togo n'a jamais fait défaut à Israël dans les instances de décision multilatérales privilégiant la voie du dialogue et de la résolution pacifique des conflits.

L'enjeu de cette visite officielle du président Faure Gnassingbé est d'ailleurs de réaffirmer la position du Togo quant aux questions internationales et notamment celles qui



©Photo Louis Vincent

solution de coexistence pacifique entre deux Etats tout en se tenant aux côtés d'Israël pour ce qui est de son droit

concernent directement Israël.■

La Rédaction

## Proposition de loi Une démarche arrogante de l'ANC-ADDI

C'est sans grande conviction et avec arrogance que l'ANC-ADDI a déposé à l'Assemblée Nationale une proposition de loi sur les réformes constitutionnelle et institutionnelle au Togo. Sans avoir fait un lobbying en bonne et due forme comme cela se fait généralement en politique, l'ancienne coalition qui a volé en éclat un matin s'est reconstituée pour la circonstance pour introduire cette proposition de loi qui à la limite était une provocation ou une moquerie. Aucun parti même ceux de l'opposition n'a été consulté avant l'introduction de cette proposition de loi par ces deux partis qui n'ont même pas la majorité requise pour faire passer un texte de loi à l'Assemblée nationale. On se pose la question de savoir en étant minoritaire, comment l'ANC-ADDI comptait-il faire passer sa proposition de loi sans faire une cour aucune assidue au parti majoritaire et bien d'autres ?

Aussi curieux que cela puisse paraître, les deux partis ont introduit leur projet



Jean-Pierre Fabre

Aimé Gogué

de réforme à la veille de l'important atelier du HCRRUN qui devait rassembler divers acteurs notamment les politiques, la société civile, les universitaires, la presse etc... pour mener des réflexions en vue de faire des propositions qui pourront inspirer la commission technique qui sera mise sur pied et qui devra se pencher sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles. Introduire une

proposition de loi à la veille de l'atelier du HCRRUN qui fait d'ailleurs partie des recommandations de la CVJR relève tout simplement du mépris, un manque de respect à tous ces partis politiques ces personnalités qui ont donné une suite favorable à l'invitation du HCRRUN.

L'ANC-ADDI qui a boycotté l'atelier du HCRRUN a d'ailleurs qualifié ce dernier d'inutile, du temps perdu et de la l'argent gaspillé. Accorder une importance à

cette proposition de loi tombée au mauvais moment aurait été l'une des plus belles insultes infligées aux participants de l'atelier du HCRRUN. Ce serait apporter de l'eau au moulin de ceux qui n'ont jamais accordé une importance à cette institution qui pourtant est une émanation de la recommandation de la CVJR.

C'est d'ailleurs à juste titre que le parti UNIR a tout simplement convié ces deux partis de l'opposition à verser leur proposition de loi au niveau du HCRRUN qui embrasse d'ailleurs un éventail plus large des réformes. Il est important que l'ANC-ADDI qui ne dispose pas d'une majorité à l'Assemblée Nationale descende de son piédestal et fasse preuve d'humilité au lieu de faire du bruit pour rien. Ce qui intéresse les togolais ce sont les réformes et non des actions d'éclat juste pour nourrir la « com ». Quand on est minoritaire et faible, on use de la diplomatie et non de l'arrogance.■

PFabrice

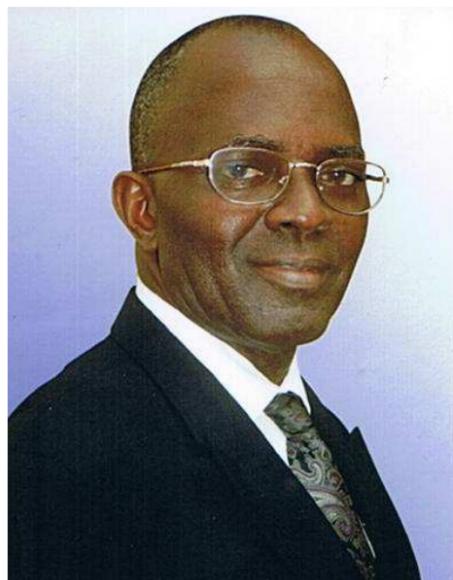
# Pourquoi le retour à la constitution de 1992 n'est pas du tout souhaitable !

La Constitution du 14 octobre 1992 n'est pas une Constitution viable et porteuse de progrès démocratique, de même que celle d'aujourd'hui, obtenue par la révision, par l'Assemblée Nationale monocolore RPT, en 2002. Dans un système semi-présidentiel (ou semi-parlementaire) comme le nôtre, le Premier Ministre est nommé par le Président de la République, dans la majorité parlementaire. Si cette majorité parlementaire est acquise par le parti présidentiel et ses alliés, le problème ne se pose pas (comme aujourd'hui, où le Parti UNIR a 62 députés sur 91 que compte notre Parlement). Mais, si c'est l'opposition qui obtient la majorité au Parlement, le Président est obligé de nommer le Premier Ministre dans cette majorité parlementaire (c'est ce qui était arrivé, en 1994, quand l'UTD d'Edem KODJO, et le CAR de Me Yawovi AGBOYIBO ont raflé, à eux deux, seuls, 42 élus sur 81 députés que comptait l'Assemblée Nationale d'alors)...et c'est la COHABITATION, un exercice difficile en démocratie !

On l'a vu en France, avec les deux cohabitations que le pays a vécues péniblement, à deux reprises :

-Le Parti Socialiste Français(PS) et ses alliés ont perdu les législatives, et c'est le RPR de Jacques CHIRAC et ses alliés qui les remportent : Jacques CHIRAC est nommé Premier Ministre. Son gouvernement a vu le jour dans la douleur, parce que François Mitterrand n'a pas voulu des 6 ministres des Affaires Etrangères que CHIRAC lui a proposés successivement ! Et c'est le Président qui lui a imposé un chef de la diplomatie, en l'occurrence, HUBERT VÉDRINE !

-Jacques Chirac, élu Président de la République, dissout curieusement le Parlement, (alors que sont parti et alliés étaient majoritaires), et, à l'issue de nouvelles consultations, perd ces



législatives et est obligé de gouverner presque 5 ans avec un Premier ministre socialiste, LIONEL JOSPIN !

On l'a vu au TOGO, quand l'opposition, ayant raflé 42 sièges sur les 81, Eyadema était contraint de nommer le Premier Ministre dans la majorité parlementaire, et fait un pied-de-nez à cette opposition, en nommant EDEM KODJO, de l'UTD, parti qui n'a glané que...six députés, alors que le CAR en a raflé 36 ! Le piège fonctionne, Me Agboyibo refusant de prendre le poste de Président de l'Assemblée (qui est saisi avec avidité par Dahuku PERE du RPT !), alors qu'aussi incroyable que vrai, Me Agboyibo envoie Me HEGBOR au Parlement comme...vice-président de l'Assemblée, poste qui ne détient aucune prérogative !

Il faut noter que dans toutes les Constitutions de ce genre, il n'est spécifié nulle part, que le Président doit nommer le Premier Ministre dans le Parti qui a le plus grand nombre d'élus, tout simplement parce que, si 2 ou 3 partis coalisés ont strictement le même nombre d'élus dans l'opposition, la Constitution est bloquée ! Donc, EYADEMA n'a pas violé du tout la Constitution, en

nommant Mr KODJO à ce poste de Premier Ministre ! Il a anticipé, en homme clairvoyant, parce que La Cour Constitutionnelle n'était composée alors que de sept(7) membres (deux nommés par le Premier Ministre, deux par le Président de l'Assemblée nationale, deux par le Président de la République, et un par la corporation des juristes), et il risquait, s'il ne cassait pas l'opposition, d'avoir cinq membres sur les sept, qui lui sont hostiles !

C'est pourquoi, par la faute des leaders de l'opposition (Gilchrist Olympio, Jean-Pierre Fabre, Edem Kodjo, Me Agboyibo, Zarifou AYEVA, Léopold Gnininvi, etc.) qui ont boycotté les législatives de 1999, Eyadema avait gagné le gros lot, en supprimant par ses députés, l'article de la Constitution qui spécifiait que le Président nomme le Premier Ministre dans la majorité parlementaire, et le nombre des membres de la Cour Constitutionnelle est porté à neuf au lieu des sept ! La limitation du nombre de mandats est aussi supprimée, de même que l'élection à deux tours !...

L'Accord Politique Global(APG), signé par 6 partis politiques et 2 associations (la REFAMP/T et la GF2D) aurait pu sauver le pays, mais, dès la nomination de Me Agboyibo au poste de Premier Ministre par Faure Gnassingbe, Gilchrist Olympio, Jean-Pierre Fabre, Patrick Lawson, Isabelle Améganvi et Cie assassinent l'APG en refusant de participer à ce gouvernement, sous des arguments stupides ! Et c'est malhonnête et criminel qu'un homme comme Jean-Pierre Fabre, crie aujourd'hui sur tous les toits, qu'il faut appliquer l'APG !...

Un pays en cohabitation est dans une situation que les français ont qualifié de « demi- République », parce que le Président de la République, qui perd un scrutin législatif, garde toutes ses grandes prérogatives : il nomme les

ambassadeurs et les préfets, il est le chef suprême des armées, il nomme les chefs d'Etat -major des armées de Terre, de l'Air, de la Marine, les chefs des services Secrets et de Renseignement, les Directeurs des administrations centrales etc. ; Il préside les Conseils des Ministres, et déclare la guerre sur autorisation, en principe, de l'Assemblée nationale, décrète la mobilisation générale, exerce le droit de grâce, etc. etc. ...

Que reste-t-il comme pouvoir, à un Premier Ministre, surtout en Afrique ?

C'est pourquoi, moi je propose, comme je l'ai fait en 1990, un système politique de type Présidentiel, avec un vice-président, élu sur le même ticket que le Président, comme au Ghana, comme aux USA. Je propose aussi, comme je l'avais fait en 1990, des verrous juridiques, pour que les membres de la Cour Constitutionnelle et de la CENI soient passibles de 50 à 80 ans de prison, en cas de forfaiture...

Le retour à la Constitution de 1992 est une aberration de mauvais goût\*, et on doit dire à nos compatriotes, qu'on ne fait pas une marche arrière en matière de constitutionnalité, parce que le monde évolue, pas à reculons, mais, à grands pas, et en avant !

Les Etats-Unis d'Amérique, indépendants depuis le 4 juillet 1776, ont révisé déjà 27 fois leur Constitution, en 240 ans de souveraineté nationale, c'est-à-dire, en moyenne 2,7 révisions constitutionnelles tous les 24 ans !

Au Bénin, la limite d'âge de 70 ans imposée aux candidats à la charge de Chef d'Etat, va être revue à la hausse, parce que l'espérance de vie augmente, et que le cas de chefs d'Etat âgés, mais performants, comme l'actuel Président tunisien CAID ESSEBSI (plus de 80 ans) fait réfléchir.■

*Dr David IHOU, Consultant en Géopolitique et Stratégie Sécuritaire*

## Tournée nationale des Eperviers locaux Une victoire dans les plateaux



Dans le cadre de la tournée nationale de la sélection locale, les Eperviers locaux ont affronté une sélection régionale des Plateaux à Womé. La sélection nationale locale a, en effet, quitté Lomé pour Womé hier où elle a rencontré dans l'après-midi, une sélection régionale des Plateaux.

A l'issue du match le score était de

4 buts à 1 pour les poulains de Claude Leroy.

Cette rencontre est la seconde d'une longue série qu'a initié le nouveau staff de la sélection nationale avec à sa tête « le sorcier blanc » Claude Leroy qui a pour ambition de constituer une solide formation des Eperviers dans chaque catégorie. La première, disputée contre la sélection de la

région centrale s'est soldée par la défaite des Eperviers locaux.

Notons que dans le cadre de la reprise de leurs activités, les Eperviers locaux ont repris le chemin des entraînements le 04 Août dernier au stade municipal, les entraînements qui d'ailleurs se poursuivront après cette seconde rencontre.■

*Démocrate*

# L'histoire de l'opposition togolaise comparable au mythe de Sisyphe selon Agbeyomé Kodjo

Le samedi dernier l'organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS) a célébré ses 8 ans d'existence. Pour marquer l'événement le leader du parti l'ex Premier Ministre Agbeyomé Kodjo et ses collaborateurs ont tenu une conférence de presse au siège du parti à Djidjilé, un quartier de la capitale. Dans une déclaration liminaire Mensah Agbeyomé Kodjo a d'abord rappelé les circonstances dans lesquelles son parti est né en 2008. Une formation politique qui a été selon son géniteur « sujette à un ensemble inimaginable et multiforme de vexations, de mauvaises manières caractérisées, ainsi que de fâcheuses méthodes manœuvrées au moyen de tracas, d'embarras, d'adversités, d'encombres, de contrariétés et pressions insidieuses ». Agbeyomé Kodjo a fait le bilan politique de son parti notamment la dynamique unitaire et d'action commune avec les autres partis de l'opposition. OBUTS ne passe pas sous silence son apport dans les différents regroupements politiques comme le Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC) et du Collectif Sauvons le Togo (CST). Des expériences qui ont laissé

un goût amer aux militants d'OBUTS qui d'ailleurs se sont sentis spoliés au lendemain des législatives de 2013.

Agbeyomé Kodjo n'a pas manqué de dire un mot sur l'opposition togolaise dans son ensemble dont le travail est un éternel recommencement qui rappelle le mythe de Sisyphe. « Comment arriverons-nous un jour à réaliser l'alternance politique au Togo si l'ensemble des forces de l'opposition républicaine ne s'accorde pas sur un minimum de consensus ? » s'est interrogé l'ex Premier Ministre. Il semble demander à la classe politique actuelle de s'inspirer des premiers leaders de la lutte pour la démocratie qui a permis de créer les conditions permettant aujourd'hui aux acteurs de développer leur politique. Agbeyomé pour finir appelle ses camarades de l'opposition à une sorte d'autocritique et une remise en cause totale de l'approche du combat politique jusqu'ici utilisée.

Revenant sur les grandes lignes de la réorientation stratégique et tactique de l'action politique du parti OBUTS exposée en 2014, le patron du parti OBUTS, maintien son envie de bannir toute confrontation frontale



avec le pouvoir, à proscrire des recours à des outrances verbales pour interpeller le pouvoir.

## Agbeyomé et les sujets d'actualité

Agbeyomé Kodjo a également profité de l'occasion des 8 ans de son parti pour se prononcer sur les sujets brûlants de l'actualité notamment les réformes politiques. Pour lui, le HCRRUN a réalisé une prouesse en réussissant le pari de mettre ensemble des acteurs de toutes

les couches sociopolitiques même les plus antagonistes qui ont pu mener des réflexions. L'ex Premier Ministre cite pe le mêle un certains nombres de réformes politiques économiques sociales et culturelles susceptibles de consolider le processus de modernisation démocratique. OBUTS forme le vœu de voir les autorités prendre leur responsabilités à brève échéance pour la mise en place

de la Commission de Réflexion sur les réformes Constitutionnelles et Institutionnelles afin qu'elle poursuive et amplifie le contenu des conclusions de l'atelier du HCRRUN assortie d'une obligation de résultats à une date déterminée, précise le parti OBUTS.

Sur le scandale PANAMA PAPERS qualifié de scandale planétaire d'évasion et d'optimisation fiscale par OBUTS, Agbeyomé Kodjo rappelle qu'en 2010 les pays en développement furent lésés par des mouvements de flux financiers estimés à plus de 850 milliards de dollars US qui se sont envolés vers les paradis fiscaux soit dix fois le montant de l'aide internationale que les pays en développement ont perçu cette même année. « le Togo ne devra en aucun cas offrir son territoire à des hommes d'affaire peu scrupuleux qui défient les lois fiscales du pays d'accueil. L'ex Premier Ministre fait des propositions notamment le renforcement de la législation en matière de fraude fiscales, la transparence dans l'émission des titres financiers, mettre un terme au mélange de genre afin d'éviter les conflits d'intérêt. ■

La Rédaction

## Prix d'excellence RDI 2016

# Après les élèves, la société togolaise de Handling

La centrale d'achat française RDI International (RDI France) a procédé le lundi dernier à la remise du prix d'excellence RDI aux employés méritants de la société togolaise de Handling, une société partenaire de la société française qui opère à l'aéroport international Général Gnassingbé Eyadéma. Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre du programme de promotion du développement en Afrique à travers la culture de l'excellence, initié par la société depuis 6 ans déjà.

A travers cette remise de prix, la RDI entend encourageant ces acteurs quelque soit leur domaine d'activité à être des « chasseurs d'excellence » pour le

développement du Togo ainsi que de toute l'Afrique. Ils étaient quatre employés à être récompensés par la centrale d'achat pour leurs bons et loyaux services l'exercice écoulé.

« C'est la troisième fois consécutives que la RDI prime les employés de la société togolaise de Handling, ne manière pour nous de réaffirmer notre attachement au service de qualité que fournit les employés de cette société et que nous ne pouvons qu'encourager à notre niveau. », a déclaré M. Amétsipé Eric, représentant dans la zone CEDEAO de la RDI.

M. Ayéva Marhouf, directeur général de la société togolaise de Handling, a pour sa part, salué une relation professionnelle



cordiale et exemplaire avec la RDI. Il a également exhorté les employés à suivre le pas de néo lauréat de la RDI.

La remise de ce prix d'excellence

intervient après une série de remise de prix aux élèves méritants de trois établissements scolaires primaires du Togo. Elle se

poursuivra dans les prochains jours avec les partenaires de l'armée, les artistes et les journalistes.

Société commerciale basée en France, la RDI est spécialisée dans le négoce international et l'approvisionnement des sociétés à travers le monde. Elle se place entre le fabricant et l'utilisateur afin de faciliter les transactions et de livrer le produit. La qualité et la fiabilité de ses services ne sont plus à démontrer. Elle intervient dans les domaines de l'aéronautique, du ferroviaire, de la médecine, de l'hôtellerie, de l'automobile, de l'informatique, de la restauration. ■

Démocrate

## Suspension de la commercialisation du faux teck au Togo L'ONG ANCE félicite le gouvernement

Le trafic illicite du couvert végétal et du bois en particulier demeure le tendon d'Achille du gouvernement togolais dans la lutte contre la déforestation. Des années 90 à 2013, 67% des forêts ont été détruites au Togo. Pour freiner l'avancement de la désertification ainsi que le trafic illicite du bois, une décision a été prise en conseil des ministres. Suite au moratoire pris le 22 juin de cette année au conseil des ministres, portant suspension de l'exploitation et de la commercialisation du faux teck au Togo, l'ONG Alliance Nationale des Consommateurs de l'environnement (ANCE) a tenu une conférence de presse ce 9 août pour féliciter le gouvernement.

En effet pour l'ONG ANCE engagée dans la protection de la biodiversité, cette décision du gouvernement est à féliciter car, elle met fin à une série d'interpellation du gouvernement face à l'exportation abusive et illégale du faux teck et des mesures transitoires prises pour interdire cette activité, notamment une opération de vente aux enchères organisée pour liquider les stocks de bois chez les exploitants en irrégularité avec la loi et le communiqué du 21 mai 2015.

Pour le directeur de l'ANCE Ebeh Kodjo Fabrice, conformément aux articles 51 et 54, de la loi du 19 juin 2008 portant code forestier, seul le gouvernement est habilité à autoriser la libre circulation et la commercialisation des produits forestiers ligneux.

L'ONG se veut un partenaire fiable dans la lutte contre ce fléau ainsi pour elle, cette conférence a pour objectifs spécifiques de participer à la préservation du faux teck au Togo ; informer et sensibiliser les exploitants forestiers et citoyens à la nécessité de respecter le moratoire ; appuyer les acteurs étatiques à l'application du moratoire ;



promouvoir l'application de la loi sur la flore au Togo.

Concernant l'idée émise par certains vendeurs d'écouler les tecks déjà abattus sur le marché, l'ANCE propose de faire un inventaire minutieux du stock ; de l'étiqueter et de signer un accord avec les autorités compétentes afin de parer à toute éventualité.

ANCE-Togo espère que le moratoire envisagé accélérera la régénérescence du couvert végétal dans la sous-région, progressivement détruit par ce trafic durant d'interminables années par des opérateurs économiques nationaux et entreprises asiatiques.■

Keyewa

## Un marché physique de bois d'exploitation et de réexportation bientôt au Togo

Il a été organisé le 5 août dernier un atelier national de validation de l'étude prospective en vue de la création d'un marché physique de bois au Togo. C'est une initiative de l'inspection des ressources forestières. L'idée est de doter le Togo d'un marché de bois d'œuvre destiné à l'exportation et à la réexportation dans la ville de Lomé et ses environs.

Pour le directeur de l'inspection des ressources forestières Folly Djiwonou, la mise sur pied de ce marché devrait permettre de lutter contre certaines irrégularités comme : supprimer les multitudes dépôts ou parcs à bois de la ville de Lomé, source de fraudes telles que la dissimulation des produits ou de fausses déclaration à l'importation ou à l'exportation ; le blanchiment du bois illégal obtenus par des documents

administratifs mais trafiqués ; la dissimulation des produits tels que les pointes d'ivoire d'éléphant sous le bois.

Par ce marché, il sera facile de contrôler la filière et la traçabilité du bois importé, exporté ou réexporté ; organiser les opérateurs économiques de la filière ; mieux valoriser le bois et améliorer ainsi les recettes fiscales forestières, les conditions de vie des producteurs et des opérateurs économiques de la filière.

Comme résultats attendus, Dans l'élaboration du document, il s'est agi de prendre en compte les préoccupations des différents acteurs du secteur forêt et une analyse du document en trois commissions dont la 2 est « le diagnostic du secteur forêt bois au Togo ».■

Keyewa

## Contribution de l'audit interne à la performance des organisations L'IIA-Togo dédie un forum à la cause

Le chapitre togolais de l'Institute of internal auditors (IIA -Togo) organise un forum national des auditeurs et contrôleurs les 8 et 9 septembre prochain au centre de conférences du Group Ecobank. Placé sous le thème « l'audit interne au cœur de la performance de nos organisations », Ce forum se propose de faire l'état des lieux de l'audit et de l'environnement du contrôle interne, contribuer à un meilleur positionnement de l'audit interne, faire prendre conscience à un large public de l'importante contribution que pourrait apporter l'audit interne à la création de valeur, à l'atteinte et au maintien de la performance, servir de cadre de formations pour les

professionnels de l'audit et du contrôle internes, des managers, des administrateurs et des décideurs.

A en croire le président de l'IIA-Togo, M. Ayinou Midodji, l'audit interne est encore mal compris au Togo. Cependant soutient-il, il n'est pas de doute que l'audit interne apporte une importante contribution à la préservation et à l'amélioration de la valeur d'une entreprise. « Aujourd'hui plus que jamais, les entités publiques et privées doivent travailler à développer et consolider la place de l'audit interne » a martelé M. AYINOU.

En clair, le développement tant espéré par les Togolais passe par la nécessité pour nos organisations de faire de l'audit



interne, un levier de la performance.

Déjà le 7 septembre, un kiosque de l'audit est prévu pour

donner des conseils gratuits aux PME-PMI en matière de gouvernance, de contrôle, et de management des risques. La relève n'est pas ignorée dans

cette grande rencontre. Bien au contraire, au lendemain du forum, une séance rassemblera les étudiants autour de la présidente de l'UFAI (Union Francophone de l'Audit Interne) pour échanger sur les enjeux de la formation en Audit interne. Pour réussir un tel événement, l'apport des sponsors est non négligeable, en ce sens, l'IIA-TOGO, lance un appel aux sponsors, aux hommes et femmes de médias, et aux bonnes volontés pour une bonne réussite. Pour rappel, l'IIA-TOGO, est le chapitre local de l'IIA-GLOBAL basé aux USA ; il œuvre à la professionnalisation de la pratique de l'audit interne.■

Démocrate



SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'AGROALIMENTAIRE DE LOMÉ

5<sup>ÈME</sup>  
EDITION

&

LA 2<sup>ÈME</sup> EXPOSITION DE L'EMBALLAGE ET DU PACKAGING

Professionnels de l'agribusiness, participez  
à ces deux rendez-vous pour la promotion de  
vos produits, services, technologies et innovations agricoles !

**17-21 Août 2016**

Centre Togolais des Expositions  
et Foires de Lomé (TOGO 2000)

En attraction, vivez les journées sur :

- la filière du soja bio
- la filière de l'ananas
- le financement des chaînes de valeur agricoles
- l'emballage et le transport des produits agricoles

sialo.org

Info : +228 2230 2727 / 9999 7979  
E-mail: centaurecom@yahoo.fr

 Centaure  
Communication event



**FORFAIT  
ADSL**

**DÉCOUVERTE**

**En plus, vous téléphonez à petit prix!**

- Jusqu'à **36 F** la minute en heures pleines
- Jusqu'à **36 F** les 2 minutes en heures creuses

Tarifs téléphoniques valables en intra réseau.

Internet à partir de:

**15 000** F/TTC

**pour un volume de 5 Go**  
valable pendant 30 jours.

Infos : Composez le 119 ou le 22 22 01 19 si vous appelez d'un autre réseau.

[www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)